

A vos côtés, Techniciens, Maîtrises, Cadres





22/10/2023

RPS aux Operations Aériennes



Qui aurait pu penser que les Risques PsychoSociaux (RPS) ont lieu dans notre établissement ?

Vous êtes de plus en plus nombreux, et de toutes catégories, de l'agent au cadre, à nous contacter sur ce phénomène, que ce soit à l'AFCA, au Dispatch (CCO) ou dans les étages de la Cité PN.

Que cherche-t-on à nous dissimuler?

Par suite des nombreux PDV, les **salariés** ont une surcharge de travail importante mais pas ou peu d'accompagnement.

Il en est de même pour les **managers** qui, eux aussi, faute de temps et de moyens, sont en « **surchauffe** » et n'ont pas le temps de détecter ou de prévenir le mal-être au travail qui ronge leurs collaborateurs.

Les beaux discours emprunts d'empathie de la direction ne reflètent, en aucune manière, la réalité vécue par nos collègues sur leur lieu de travail.

Nous avons alerté, de nombreuses fois, la direction sur ces situations de RPS et sommes attentifs aux différents moyens mise en œuvre pour y remédier. Est-ce suffisant ? Nous n'en sommes pas convaincus.

N'hésitez pas à nous contacter pour les problèmes que vous pouvez rencontrer dans vos services. Nous serons à vos côtés pour vous accompagner dans ces moments pénibles. Il est temps de redonner toute sa place à l'humain.

<u>Harcèlement Moral</u> (Art L1152-1 Code du Travail): Aucun salarié ne doit subir les agissements répétés de harcèlement moral qui ont pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions de travail susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel.

Sacha Robert Orly





Thierry Bertozzi

Vos représentants CFE-CGC

